



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONDUITE D'OPERATIONS POUR LA  
RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DU  
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF GEORGES  
POMPIDOU, PASSE AVEC LA SOCIETE SETEC  
ORGANISATION**

**DÉCISION N° DM-22-390  
EN DATE DU 20 OCTOBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP, le 29 juin 2022 relatif à la conduite d'opérations pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société SETEC ORGANISATION, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société SETEC ORGANISATION, sise 42/52, quai de la Râpée – Immeuble Central Seine – CS 71230 – 75583 PARIS Cedex 12, représentée par Monsieur Laurent GUERIN, le marché de conduite d'opérations pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire de 213 915,00 € HT, soit 256 698,00 € TTC.

Le marché est conclu pour une durée de 54 mois à compter de la notification du contrat.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20221020-lmc1H10187H1-AR Date de réception en Préfecture : 20/10/2022 Date de Publication : 20/10/2022
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20221020-lmc1H10187H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 20/10/2022  
Date de Publication : 20/10/2022